

Master Droit pénal et sciences criminelles

Niveau de diplôme
Bac +5

ECTS
120 crédits

Durée
2 ans

Composante
**Droit et sciences
sociales**

Langue(s)
d'enseignement
Français, Anglais

Parcours proposés

- # M2 parcours Criminologie et victimologie
- # M2 parcours Droit et justice pénale

Présentation

La mention Droit pénal et sciences criminelles résulte de la nouvelle nomenclature nationale des formations. Elle reprend une partie de l'ancienne mention Carrières judiciaires et sciences criminelles.

La mention est **sélective à l'entrée du master**, donc pour l'entrée en première année du cycle.

La première année de Master repose sur un socle commun de connaissances et de compétences partagées. L'unité 3 du semestre 2, au choix, permet toutefois de se préparer à l'un des deux parcours de la seconde année du Master.

La seconde année de Master s'inscrit dans une démarche de spécialisation par l'existence de deux parcours distincts.

Le parcours Droit et justice pénale vise à une connaissance approfondie et spécifique du droit pénal dans ses dimensions nationale, comparée et internationale, avec une ouverture sur les sciences criminelles et invite les étudiants à questionner le droit en réfléchissant sur les choix opérés tant par le législateur que par le juge..

Le parcours Criminologie et victimologie (co-porté avec la faculté de Sciences humaines et arts de l'Université - Département de Psychologie -) propose aux étudiants une étude scientifique pluridisciplinaire, au carrefour des champs du droit, de la psychiatrie, de la psychologie et de la sociologie, des phénomènes de délinquance et de déviance, mais également de la victimologie dans ses dimensions juridique, sociale et clinique.

Objectifs

La Mention Droit pénal et sciences criminelles a pour objectif une formation de haut niveau de juristes spécialisés en droit pénal, avec une forte ouverture aux droits international et européen, et offre une compétence interdisciplinaire par une approche approfondie de la psychologie, de la psychiatrie, de la sociologie, de l'histoire..., en ce que ces autres disciplines traitent du phénomène criminel.

La formation vise à acquérir l'ensemble des prérequis pour se présenter aux épreuves des examens ou concours d'accès à la magistrature, au barreau, à la protection judiciaire de la jeunesse ainsi qu'aux divers métiers d'encadrement de la sécurité (police, gendarmerie, administration pénitentiaire par exemple) ainsi que l'expertise nécessaire à la réalisation d'un doctorat. Dans cette optique, la formation mêle exercices classiques (dissertation juridique, commentaires de textes, cas pratiques...) et travaux à visée professionnalisante : étude de dossiers judiciaires, élaboration de veilles documentaires, rédaction de rapports, présentation orale et initiation à la plaidoirie.

Les principaux débouchés professionnels sont les suivants :

Parcours Droit et justice pénale : Magistrature - Barreau - Greffe - Juriste au sein de juridictions internationales et européennes - Métiers de la sécurité publique (cadres de la police, de la gendarmerie et de l'administration pénitentiaire, des collectivités territoriales) - Juriste au sein d'organisations internationales et d'ONG - Enseignement supérieur et recherche.

Parcours Criminologie et victimologie : Intervention socio-éducative - éducation spécialisée, protection judiciaire de la jeunesse, service pénitentiaire d'insertion et de probation, médiation pénale, emplois au sein d'associations ou de collectivités territoriales – Barreau – Magistrature - Greffe - Enseignement supérieur et recherche.

Savoir faire et compétences

Le diplômé du Master mention Droit pénal et sciences criminelles dispose de connaissances et de compétences à la fois spécialisées et transversales. Au-delà de celles qui sont propres à chacun des deux parcours, celles constituant le socle commun du Master sont les suivantes :

- Maîtrise de l'accès aux sources du droit national, international et européen ou étranger.
- Capacité à identifier les normes ou autres solutions pertinentes sur les supports papier ou électronique.
- Aptitude à la recherche juridique (recueil de données, élaboration d'une problématique, construction d'une démonstration).
- Aptitude à évaluer une situation juridique (analyse de cas, de dossiers,...), à synthétiser les informations pertinentes, à proposer une solution argumentée et à prendre des décisions.
- Capacité à développer une analyse juridique intégrant des enjeux sociaux, éthiques ou philosophiques.
- Aptitude à développer une réflexion critique et prospective.

- Bon niveau de culture générale.
- Aptitude au travail individuel et à l'autoformation.
- Aptitude au travail en équipe et en interdisciplinarité.
- Maîtrise des méthodes d'exposé écrit et oral.
- Maîtrise des techniques de rédaction et de diffusion de travaux, de rapports de recherche, d'enquêtes etc.
- Maîtrise d'une langue vivante étrangère.

Formation à et par la recherche.

La mention est adossée à l'équipe de recherche **I/ISC-EPRED** (Equipe d'Accueil n° 1228) qui regroupe l'ensemble des enseignants-chercheurs en droit pénal et sciences criminelles de la faculté.

La mention Droit pénal et sciences criminelles permet une initiation à la recherche par la préparation de séminaires et les exercices effectués à leur occasion : rédaction de dossiers thématiques, individuels et collectifs ; commentaires de projets ou de réforme récents, etc. Un temps d'enseignement est par ailleurs consacré, sur les deux années, à la méthodologie de la recherche fondamentale et appliquée. Chaque parcours offre un choix entre un stage dans le laboratoire d'appui et la soutenance d'un mémoire de recherche fondamentale, ou un stage en milieu professionnel et la soutenance d'un mémoire de recherche appliquée (rapport de stage thématique) ; les étudiants bénéficient des conférences (y compris conférences des professeurs invités par l'équipe) et participent aux journées d'étude, colloques et autres manifestations scientifiques organisés par le laboratoire d'appui ; ils participent également aux conférences organisées par **l'association Maubergeon** (association des doctorants pénalistes de la faculté) à l'adresse des étudiants de master. Les diplômés du Master bénéficient ainsi d'une formation à et/ou par la recherche leur permettant d'entreprendre une thèse de doctorat au sein du laboratoire d'appui et de l'École doctorale Droit et science politique Pierre Couvrat (ED 88).

Les + de la formation

En plus des accords de coopération relevant de la faculté, une convention signée avec l'école de criminologie de Louvain-la-Neuve (Belgique) permet aux étudiants, principalement du Parcours Criminologie et victimologie, une mobilité internationale dans le cadre des échanges Erasmus.

Dimension internationale

Le Master bénéficie des 77 accords de coopération et du soutien du service des relations internationales de la Faculté, favorisant la mobilité des étudiants dans la perspective de l'internationalisation des formations.

Le parcours Droit et justice pénale propose des enseignements de droit pénal international et européen ainsi qu'un enseignement de droit pénal comparé.

Dans les deux parcours, le stage peut être effectué à l'étranger. Dans cette hypothèse, le stage est d'une durée de trois mois et se déroule au semestre 4 du master. Pour plus d'informations, se reporter aux précisions données dans la rubrique Dimension internationale des parcours.

Organisation

Contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences sont précisées dans les rubriques propres au M1 de tronc commun et à chaque parcours.

En Master 1, deux sessions sont prévues.

En Master 2, les deux parcours prévoient une session unique. Une session de remplacement peut exceptionnellement être

organisée, à la demande motivée de l'étudiant et sur décision du jury qui en apprécie la pertinence.

Aménagements particuliers

Régime aménagé 1ère année de master en mobilité internationale

* Sélection et contrat d'études

Sur sélection par la Commission du service des relations internationales de la Faculté, l'étudiant peut effectuer une mobilité internationale au sein d'une Université partenaire de l'Université de Poitiers (ci-après l'Université d'accueil), pour un semestre ou pour l'année.

Afin de respecter la cohérence de la formation et les conventions d'échanges entre l'Université de Poitiers et les Universités partenaires, le programme des enseignements suivis dans l'Université d'accueil fait l'objet d'un contrat d'études, approuvé par le responsable de la mention puis validé et signé par le vice-Doyen chargé des relations internationales de la Faculté en sa qualité de coordonnateur des échanges internationaux, ainsi que par le coordonnateur de l'Université d'accueil.

Le programme des enseignements, donc le contrat d'études, ne peuvent être modifiés au cours de la mobilité qu'après approbation par le responsable de la mention, validation et signature par le vice-Doyen, ainsi que par le coordonnateur de l'Université d'accueil.

* Validation des crédits dans l'Université d'accueil

Les modalités d'évaluation des connaissances et l'organisation des épreuves dans l'Université d'accueil sont définies par cette dernière.

Les crédits acquis dans l'Université d'accueil font, le cas échéant, l'objet d'une conversion en crédits ECTS de l'Université de Poitiers. Pour être conformes au système de notation de l'Université de Poitiers, les notes obtenues dans l'Université d'accueil et transmises au service des relations internationales font, le cas échéant, l'objet d'une conversion en note sur 20.

* **Mobilité semestrielle**

L'étudiant en mobilité dans une Université francophone, ou de sa langue maternelle, doit suivre des enseignements dont la valeur totale en crédits égale 30 valant 30 crédits ECTS à l'Université de Poitiers. En raison de la difficulté linguistique, l'étudiant en mobilité dans une Université ni francophone, ni de sa langue maternelle, doit suivre des enseignements dont la valeur totale en crédits égale 25 valant 30 crédits ECTS à l'Université de Poitiers. Le nombre de crédits indiqués est un minimum : l'étudiant peut suivre dans l'Université d'accueil des enseignements totalisant un nombre de crédits plus élevé.

Le semestre effectué au sein de l'Université d'accueil est validé lorsque la moyenne des notes obtenues, le cas échéant converties, est égale à au moins 10 sur 20 (compensation des notes obtenues en mobilité). La validation du semestre effectué à l'Université de Poitiers est soumise aux dispositions du droit commun. Si la moyenne du semestre de mobilité est inférieure à 10 sur 20, l'étudiant bénéficie pour son redoublement d'une convention d'aménagement d'études lui permettant de conserver autant que possible les crédits afférents aux matières pour lesquelles il a obtenu la moyenne.

* **Mobilité annuelle**

L'étudiant en mobilité dans une Université francophone, ou de sa langue maternelle, doit suivre des enseignements dont la valeur totale en crédits égale 60 valant 60 crédits ECTS à l'Université de Poitiers. En raison de la difficulté linguistique, l'étudiant en mobilité dans une Université ni francophone, ni de sa langue maternelle, doit suivre des enseignements dont la valeur totale en crédits égale 50 valant 60 crédits ECTS à l'Université de Poitiers. Le nombre de crédits indiqués est un minimum : l'étudiant peut suivre dans l'Université d'accueil des enseignements totalisant un nombre de crédits plus élevé.

L'année est validée lorsque la moyenne des notes obtenues dans l'Université d'accueil, le cas échéant converties, est égale à au moins 10 sur 20 (compensation des notes obtenues en mobilité). Si la moyenne annuelle est inférieure à 10 sur 20, l'étudiant bénéficie pour son redoublement d'une convention d'aménagement d'études lui permettant

de conserver autant que possible les crédits afférents aux matières pour lesquelles il a obtenu la moyenne.

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : Deux mois, en deuxième année de Master

Stage à l'étranger : Possible

Durée du stage à l'étranger : Trois mois, en deuxième année de Master

1. **Durant la première année de master**, un stage facultatif, en milieu professionnel, est permis au deuxième semestre. Il est d'une durée d'un mois. Il fait l'objet d'un suivi assuré par un enseignant-chercheur référent.

2. **En deuxième année de master**, les deux parcours comprennent un stage obligatoire de deux mois. Il peut se dérouler au sein du laboratoire de l'ISC-EPRED et donner lieu à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire de recherche fondamentale. Il peut également se dérouler en milieu professionnel, en France ou l'étranger (stage alors de trois mois, nécessairement au semestre 4), et donner lieu à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire de recherche appliquée. Dans les deux cas, l'élaboration du mémoire est encadrée par un enseignant-chercheur de l'équipe pédagogique. Le stage effectué à l'étranger suppose, en plus du mémoire de recherche appliquée, la rédaction d'un rapport de stage : voir pour plus de précisions sur les conditions du stage à l'étranger la rubrique Dimension internationale dans les parcours.

Admission

Conditions d'accès

La mention Droit pénal et sciences criminelles est **sélective à l'entrée du master, donc pour l'entrée en première année du cycle.**

Campagne de candidature : La formation est ouverte aux candidats déjà inscrits dans l'enseignement supérieur français et titulaires d'une licence de Droit (*de préférence une licence de Droit, parcours carrières judiciaires et sciences criminelles, ou une licence de Droit montrant, par le choix des TD ou des matières optionnelles, un intérêt affirmé pour le droit pénal et les sciences criminelles*). Un dossier de candidature doit être constitué via l'**application E-Candidat**:
<https://ecandidat.appli.univ-poitiers.fr>

Calendrier des candidatures :

Ouverture de la campagne : 20 avril 2020

Date limite de dépôt des dossiers : 15 mai 2020.

Les résultats de la sélection seront donnés au plus tard le 19 juin 2020.

INFORMATION IMPORTANTE : Le processus de sélection devait se faire en deux temps : pré-sélection à partir de l'étude des dossiers (1er temps) des candidats qui seront auditionnés (2ème temps). En raison des circonstances actuelles particulières (Covid-19), le conseil d'administration de l'Université, le 17 avril 2020, a décidé **la suppression de toutes auditions** (en présentiel et en distanciel par visioconférence ou téléphone) lors de cette campagne 2020. En conséquence, la **sélection ne sera faite que sur dossier, à partir des pièces déposées sur E-candidat.**

Pour les candidats **non titulaires d'un diplôme français et qui n'ont jamais été inscrits dans l'enseignement supérieur français**, se rendre sur :
<http://droit.univ-poitiers.fr/scolarite/etudiants-titulaires-de-diplomes-etrangers-souhaitant-entrer-en-l2-l3-m1-ou-en-capacite-353421.kjsp?RH=1289896384443>

L'accès à la formation, en 1ère année de Master, est également ouvert **aux candidats ne possédant pas les diplômes requis, après validation de leurs acquis professionnels et personnels (VAPP) ou validation de acquis de l'expérience (VAE)**. Pour toute demande en ce sens, il convient de s'adresser à UP&PRO : 2 rue Pierre Brousse, Bât B. 25, TSA 91110, 86073 Poitiers cedex 9 ; Tél. 05 49 45 44 60 ; Courriel : # up-pro@univ-poitiers.fr

En savoir plus...

Modalités d'inscription

Pour prendre connaissance des modalités d'inscription, consultez l'adresse suivante :

<http://droit.univ-poitiers.fr/scolarite/-inscription-en-master-1er-annee-selectif--1631703.kjsp?RH=1289896384443>

Pré-requis recommandés

Il est recommandé d'avoir choisi, durant le cursus de Licence, les matières pénales en TD lorsque ces TD sont facultatifs ainsi que les matières optionnelles en droit pénal et sciences criminelles.

Et après

Poursuite d'études

Les diplômés du Master mention Droit pénal et sciences criminelles bénéficient d'une formation à et/ou par la recherche leur permettant, s'ils le souhaitent, d'entreprendre une thèse de doctorat au sein du laboratoire d'appui, l'ISC-EPRED (EA 1228) et de l'École doctorale Droit et science politique Pierre Couvrat (ED 88).

Insertion professionnelle

Les **principaux débouchés professionnels** sont les suivants :

Parcours Droit et justice pénale : Magistrature - Barreau - Greffe - Juriste au sein de juridictions internationales et européennes - Métiers de la sécurité publique (cadres de la police, de la gendarmerie et de l'administration pénitentiaire, des collectivités territoriales) - Juriste au sein d'organisations internationales et d'ONG - Enseignement supérieur et recherche.

Parcours Criminologie et victimologie : Intervention socio-éducative - éducation spécialisée, protection judiciaire de la jeunesse, service pénitentiaire d'insertion et de probation, médiation pénale, emplois au sein d'associations ou de collectivités territoriales – Barreau – Magistrature - Greffe - Enseignement supérieur et recherche.

Fiche insertion (Cette étude est menée auprès des diplômés 2017, 30 mois après l'obtention du diplôme)

Infos pratiques

Contacts

Responsable de la mention

Laurence Leturmy

+33 5 49 45 40 08

laurence.leturmy@univ-poitiers.fr

Lieu(x)

Poitiers-Centre Ville

En savoir plus

ISC-EPRED Institut de sciences criminelles
- Equipe Poitevine de Recherche et
d'Encadrement Doctoral en Droit pénal et
Sciences criminelles (EA 1228)

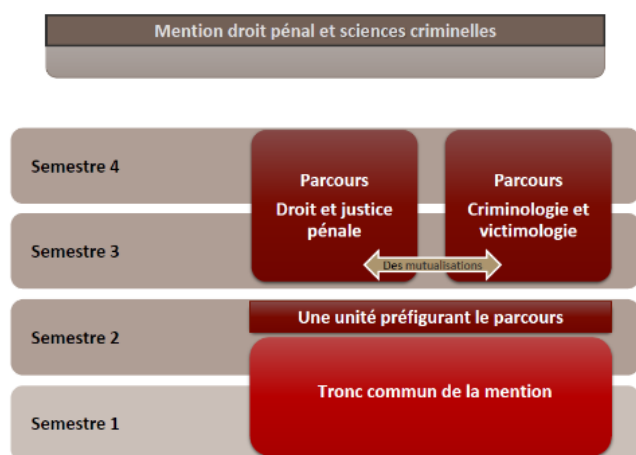
<http://isc-epred.labo.univ-poitiers.fr/>

Candidater en ligne !

<https://ecandidat.appli.univ-poitiers.fr/>

Programme

Organisation



M1 Droit pénal et sciences criminelles

Semestre 1

UE1 Analyser les modalités de la réaction étatique à l'infraction 15 crédits

Droit pénal spécial II
Droit pénal spécial II CM
Droit pénal spécial II TD

Procédure pénale II
Procédure pénale II CM
Procédure pénale II TD

Ateliers transversaux d'étude de cas

UE2 Appréhender la dimension criminologique du phénomène criminel 12 crédits

Sociologie pénale
Sociologie pénale CM
Sociologie pénale APP

Doctrines criminologiques

Cours à choix
Criminalistique
Histoire du procès et de la procédure CM

UE3 Maîtriser une langue étrangère 3 crédits

Anglais
Anglais TD I
Anglais APP I (complément des TD)

Stage facultatif 0 crédits

Semestre 2

UE1 Approfondir les aspects européens et internationaux de la matière pénale -1- Droit pénal international et européen Droit pénal international et européen CM Droit pénal international et européen TD	6 crédits	des protagonistes de l'infraction (Parcours Criminologie et victimologie) Psychocriminologie Clinique criminologique 1 Psychiatrie criminelle Psychiatrie criminelle 1 (mutualisé droit) Psychiatrie criminelle 2 Délinquance et victimologie des mineurs	
UE2 Approfondir les aspects européens et internationaux de la matière pénale -2- Droit européen des droits de l'homme CM	3 crédits	UE6 Construire son projet professionnel Langue étrangère Anglais Anglais TD II Anglais APP II (complément des TD)	6 crédits
UE3 Analyser les enjeux de la réaction étatique à l'infraction -1- Droit de la sanction pénale Droit de la sanction pénale - Fondamentaux Droit de la sanction pénale - Fondamentaux CM Droit de la sanction pénale - Fondamentaux TD La privation de liberté La privation de liberté CM (mutualisé droit) La privation de liberté TD (mutualisé droit)	6 crédits	Initiation à la méthodologie de la recherche Stage facultatif	0 crédits
UE4 Analyser les enjeux de la réaction étatique à l'infraction -2- Politique criminelle Politique criminelle CM Politique criminelle APP Ateliers transversaux d'étude de cas	3 crédits		
UE5 Préfigurer son parcours	6 crédits		
UE5 Approfondir le droit pénal technique (parcours Droit et justice pénale) Droit pénal du travail Droit pénal des affaires	6 crédits		
UE5 Appréhender la dimension criminologique/victimologique	6 crédits		

M2 parcours Criminologie et victimologie

M2 parcours Criminologie et victimologie

Semestre 3

UE1 Analyse interdisciplinaire du phénomène criminel	18 crédits	UE1 Prises en charge des protagonistes de l'infraction : orientation clinique et cadre juridique	6 crédits
<ul style="list-style-type: none"> Méthodologie de l'analyse interdisciplinaire Transgression et passage à l'acte Responsabilité et culpabilité Droit du mineur et développement psychique Récidive et répétition psychique Peine et soins 		<ul style="list-style-type: none"> Psychopathologie criminelle Clinique de l'acte meurtrier Clinique des auteurs d'infractions sexuelles Clinique des addictions Clinique de la violence familiale Clinique des victimes 	
UE2 Approches des pratiques professionnelles	9 crédits	UE2 Réponses à la délinquance : des politiques publiques au traitement socio-judiciaire	6 crédits
<ul style="list-style-type: none"> Secret professionnel et questionnements éthiques La privation de liberté et les droits des détenus L'expertise pénale et le rapport aux experts L'audience, la formation du jugement et l'intime conviction L'évaluation de la dangerosité Les questionnements liés à la "radicalisation" 		<ul style="list-style-type: none"> Les mesures socio-éducatives Les réponses sanitaires à la violence Les réponses sociales aux violences conjugales et sexuelles Les réponses socio-judiciaires au terrorisme 	
UE3 Parfaire son projet professionnel	3 crédits	UE3 Concrétiser son projet professionnel	18 crédits
<ul style="list-style-type: none"> Langue étrangère <ul style="list-style-type: none"> Anglais TD Anglais APP Séminaire de méthodologie de la recherche 		<ul style="list-style-type: none"> Cycle de conférences d'actualité Langue étrangère <ul style="list-style-type: none"> Anglais TD Anglais APP Stage et Mémoire de recherche <ul style="list-style-type: none"> Stage professionnel et mémoire de recherche appliquée <ul style="list-style-type: none"> Stage professionnel (2 mois) Mémoire de recherche appliquée (rapport de stage thématisé) Stage en laboratoire et mémoire de recherche fondamentale <ul style="list-style-type: none"> Stage en laboratoire Mémoire de recherche fondamentale 	

Semestre 4

M2 parcours Droit et justice pénale

M2 parcours Droit et justice pénale

Semestre 3

UE1 Acquérir l'expertise en droit pénal approfondi 15 crédits

Droit pénal ou procédure pénale
Droit pénal international ou européen
Droit pénal comparé
Ateliers de mise en situation

UE2 S'initier à l'expertise par la recherche 12 crédits

Séminaire de méthodologie de la recherche

Séminaires de recherche

Séminaire 1

Actualité de politique pénale

Actualité de politique pénale TD

Actualité de politique pénale APP

Contentieux pénal international

Contentieux pénal international TD

Contentieux pénal international APP

Séminaire 2

Droit de la peine

Histoire du droit pénal

Nouvelles technologies et communication

UE3 Maîtriser le vocabulaire du droit pénal dans une langue étrangère 3 crédits

Anglais TD

Anglais APP

Semestre 4

UE1 Approfondir des thèmes d'actualité de sciences criminelles 12 crédits

Questions de sociologie pénale
Secret professionnel et questionnements éthiques
Les mesures socio-éducatives
Questions de psychiatrie et de psychologie criminelles
L'évaluation de la dangerosité
Clinique des victimes
Les questionnements liés à la "radicalisation"

Cycle de conférences d'actualité
Ateliers de mise en situation

UE2 Concrétiser son projet professionnel 18 crédits

Langue étrangère

Anglais TD

Anglais APP

Stage et Mémoire de recherche

Stage professionnel et mémoire de recherche appliquée

Stage professionnel (2 mois)

Mémoire de recherche appliquée (rapport de stage thématiqué)

Stage en laboratoire et mémoire de recherche fondamentale

Stage en laboratoire

Mémoire de recherche fondamentale